



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 672/2020
Date de la séance du CE : 10 juin 2020
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
N° d'affaire : 2019.ERZ.70350
Classification : Non classifié

Rapport de gestion 2019 de l'Université de Berne. Prise de connaissance

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant l'Université de Berne sont définis dans la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11), dans la Stratégie de la formation du canton de Berne ainsi que dans le mandat de prestations attribué à l'Université par le Conseil-exécutif pour les années 2018-2021 (ACE n°1337/2017).

Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que l'Université de Berne a accompli avec succès ses tâches et a atteint ses objectifs. Il convient de mentionner tout particulièrement les points suivants :

- Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 156 669 personnes étaient inscrites dans une haute école universitaire suisse durant l'année d'études 2019-2020 (contre 152 850 l'année précédente), ce qui correspond à une hausse de 2,5 pour cent. Le nombre de personne étudiant à l'Université de Berne a augmenté de 2,2 pour cent. Ainsi, l'Université de Berne comptait 17 602 étudiants et étudiantes pour l'année de formation 2019-2020 (hors formations continues universitaires CAS/DAS), contre 17 222 l'année précédente. Comme l'année précédente, cette croissance est avant tout à mettre sur le compte de l'augmentation du nombre de doctorants et doctorantes (+ 4 %) et des personnes suivant une formation continue (+ 11 %), alors que le nombre d'étudiants et d'étudiantes en bachelor et en master n'a connu qu'une hausse modeste. Durant l'année académique 2019-2020, l'Université de Berne a proposé 39 filières de bachelor, 72 filières de master, 29 programmes de doctorat, 7 écoles doctorales et 120 filières de formation continue. Elle a délivré 4463 diplômes et mené quelque 740 nouveaux programmes de recherche sur le transfert de technologies en coopération avec des entreprises privées et les pouvoirs publics.
- Le nombre d'étudiants et d'étudiantes d'autres cantons à l'Université de Berne est resté constant. Au semestre de printemps 2019, ils étaient 5212, contre 5205 l'année précédente.
- Le nombre d'étudiants et d'étudiantes bernois immatriculés dans les universités d'autres cantons n'a pas beaucoup changé non plus. Il s'élevait au total à 2596 au semestre de printemps 2019, contre 2587 au semestre de printemps 2018. Si le nombre total d'étudiants et d'étudiantes a stagné, on constate toutefois une hausse du nombre d'étudiants et d'étudiantes dans les domaines d'études entraînant des coûts plus élevés, soit les groupes de facultés II¹ et III², et, en

¹ Sciences exactes, sciences expérimentales et sciences techniques, pharmacie, ingénierie, formation préclinique en médecine humaine, dentaire et vétérinaire.

² Formation clinique en médecine humaine, dentaire et vétérinaire dès la 3^e année d'études.

parallèle, une baisse dans les domaines d'études entraînant des coûts moins élevés, soit le groupe de facultés I³. La hausse constatée dans les groupes de facultés II et III peut s'expliquer par l'augmentation au niveau national du nombre de places de formation en médecine humaine et par les actions entreprises pour promouvoir les disciplines STIM (sciences expérimentales, technique, informatique, mathématiques) dans le pays. Ainsi, en comparant avec les chiffres de l'année passée, on remarque dans ces deux groupes de facultés non seulement plus d'étudiants et d'étudiantes bernoises immatriculés dans les universités d'autres cantons, mais également plus d'étudiants et d'étudiantes d'autres cantons venant étudier dans le canton de Berne.

- Comme les chiffres des effectifs sont restés à peu près constants, les recettes nettes en faveur du canton découlant de l'accord intercantonal universitaire (AIU) sont restés très stables et ont augmenté de manière minime⁴ :

Exercice	2016	2017	2018	2019
Dépenses (canton)	37 317 860	39 027 581	39 094 372	40 472 155
Recettes (Université)	102 998 846	106 491 420	111 073 613	112 827 377
Recettes/revenus net(te)s découlant de l'AIU	+ 65 680 986	+ 67 463 839	+ 71 979 241	+ 72 355 222

- La part d'étudiants et d'étudiantes étrangers de l'Université de Berne (personnes domiciliées à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études supérieures) au semestre d'automne 2019 était de 12 pour cent, comme l'année précédente.
- La part d'étudiantes s'élevait quant à elle à 57 pour cent au semestre d'automne 2019 alors que la part de professeurs se montait à 24 pour cent, contre 23 pour cent l'année précédente.
- En 2019, l'Université de Berne a adopté sa stratégie numérique, principalement axée sur les compétences des étudiants et étudiantes et l'emploi de nouvelles ressources dans l'enseignement. Les facultés examinent actuellement quelles compétences de base et spécialisées seront à l'avenir utiles aux étudiants et étudiantes. En outre, les étudiants et étudiantes de toutes les filières se voient proposer une introduction générale à la programmation dès le semestre de printemps 2020, une nouveauté dans le programme d'enseignement. En 2019, les premiers « flashMOOCs » (des vidéos éducatives concises) ont été publiés en ligne (www.flashmoocs.unibe.ch).
- L'Université de Berne est de plus en plus active dans la recherche au niveau international. Le principal programme auquel elle participe parmi les projets internationaux est le programme-cadre de recherche de l'Union européenne (UE) « Horizon 2020 ». De plus, l'Université de Berne est prisée par les post-doctorants et post-doctorantes ambitieux venant de l'étranger et qui, grâce aux programmes de bourses de l'UE, postulent de plus en plus pour participer aux projets de recherche de l'Université. Quant aux chercheurs et chercheuses bernoises, ils s'engagent dans des projets de recherche non seulement en Europe, mais dans le monde entier, comme dans les pays africains où ils se penchent sur les défis que représente le système de santé. Ainsi, un

³ Sciences humaines et sociales.

⁴ Ce qui comprend : les coûts d'exécution de l'AIU, les coûts des diplômes d'enseignement pour les écoles de maturité, les coûts des tests d'aptitude en médecine ; le financement du Centre pour le développement de tests et diagnostic ; sans distinction.

groupe de recherche bernois travaille sur des stratégies en matière de thérapies et de prophylaxies des infections au VIH au Malawi, en Afrique du Sud et en Zambie.

- L'objectif visant à atteindre 25 pour cent de professeures n'a pas encore été tout à fait atteint, mais vu les nouveaux recrutements, l'Université de Berne a pu connaître un grand succès. En 2019, 15 personnes sur les 23 engagées parmi les professeurs et professeures étaient des femmes. En parallèle, il est important pour l'Université de promouvoir l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. La création de la fondation KIHOB (*Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern*, pour l'accueil des enfants) lui a ainsi permis de lancer la nouvelle offre « Plan B » qui consiste à trouver une solution de garde des enfants à la maison, si ceux-ci sont malades ou en cas de courtes absences professionnelles indispensables ou lors des sessions d'examens.
- En vertu de la modification de l'ordonnance du 12 septembre 2012 sur l'Université (OUni ; RSB 436.111.1) édictée le 19 décembre 2018 par le Conseil-exécutif, l'Université de Berne a adopté une série de mesures visant à améliorer l'indépendance, la transparence et les possibilités de planification des carrières académiques. Pour atténuer le rapport de dépendance ressenti comme excessif, les doctorants et doctorantes sont désormais supervisés par au moins deux personnes (principe du double-contrôle). Au niveau du post-doctorat, une nouvelle catégorie d'emplois a été créée, les « post-doctorants/tes », qui assure, pour un poste complet, au moins 50 pour cent de temps dédié à la recherche. Pour les jeunes chercheurs et chercheuses qui ne visent pas un professorat, la « charge d'assistanat d'enseignement » a été créée comme choix de carrière académique alternative et indépendante. Ce poste leur permet de reprendre une charge d'enseignement nouvelle ou existante à titre principal.
- Concernant la situation immobilière de l'Université de Berne, élément décisif pour maintenir sa compétitivité, la situation reste délicate. Différents projets de construction sont déjà pris en compte dans le plan d'investissement intégré du canton. Leur réalisation est planifiée en tenant compte de la stratégie de développement de l'espace bâti de l'Université, de la stratégie immobilière du canton (voir entre autres le rapport concernant le développement immobilier du site de l'Hôpital de l'Île et de la faculté de médecine de l'Université de Berne) et des conditions financières générales du canton. Comme le temps de réalisation de ces projets de construction est long, la Direction de l'instruction publique et de la culture cherche, de concert avec la Direction des travaux publics et des transports, à mettre en place rapidement des solutions provisoires.
- D'un point de vue financier, l'Université de Berne obtient de très bons résultats, ses recettes totales pour l'année 2019 s'élevant à 917,5 millions de francs et ses dépenses totales à 873,1 millions de francs. L'Université de Berne a ainsi dégagé un bénéfice de 44,4 millions de francs. Ce bénéfice se partage entre les fonds principaux (15,2 millions de francs) et les fonds de tiers (29,2 millions de francs). Ce bon résultat pour les fonds principaux peut notamment être mis sur le compte du financement de base par le canton (322 millions de francs, + 1,7 %), qui a permis à l'Université de pleinement exploiter sa marge de manœuvre. Pour ce qui est des fonds de tiers, l'augmentation du bénéfice s'explique essentiellement par les revenus supplémentaires provenant du Fonds national suisse (FNS) (+ 11,3 %), des programmes de recherche de l'UE (+ 13,5 %) et des ressources du secteur privé (+ 39,9 %). La part de financement du canton par rapport au financement total a légèrement baissé cette année (35,1 % contre 35,8 % l'année précédente), tandis que la part des fonds de tiers a pu augmenter (38,3 % contre 37,3 % l'année précédente).
- Grâce aux provisions réalisées sur les fonds principaux, l'Université de Berne finance comme prévu des investissements pour l'extension de la filière de médecine, pour la mise en place du programme d'études complet en pharmacie, pour la fondation de la Wyss Academy for Nature, pour les projets stratégiques des facultés et pour la stratégie numérique. Par ailleurs, des res-

sources sont mises à disposition pour le financement des plateformes de recherche et pour le développement du pôle de recherche « biodiversité », car malgré la note maximale donnée par le FNS à ce domaine de recherche, celui-ci n'a pas été sélectionné par le Conseil fédéral comme pôle de recherche national et ne bénéficie donc pas de financement (à ce titre).

- En septembre 2019, la Direction de l'instruction publique et de la culture a reçu le deuxième rapport intermédiaire de l'Université de Berne concernant le mandat de prestations 2018-2021. L'analyse de ce rapport intermédiaire a fait ressortir que l'Université s'acquittait de manière irréprochable de son mandat législatif et qu'elle avait en majorité atteint les objectifs fixés dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif (neuf objectifs atteints, un partiellement atteint et un ne pouvant pas encore être évalué). Le comité interdirectionnel de coordination du controlling des hautes écoles a traité le rapport de gestion de l'Université de Berne le 22 avril 2020.

2. Bases légales

Articles 60 et 72, alinéa 2 de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11) et article 124, alinéa 3 de l'ordonnance du 12 septembre 2012 sur l'Université (OUni ; RSB 436.111.1).

3. Proposition

Sur proposition de la Direction de l'instruction publique et de la culture,

il est arrêté ce qui suit :

Le Grand Conseil prend connaissance du rapport de gestion 2019 de l'Université de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique et de la culture

Pièce jointe

- Rapport de gestion 2019 de l'Université de Berne